

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

*La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Nº P19-

050627

ND: 52240

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1374

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAFI LEKBIR

Date de naissance : 01/06/1950

Adresse : HAY LALLA Nejma B10 199 11039
CASABLANCA

Tél. : 06 41 13 72 78 Total des frais engagés : 1897,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Dafir EL BARDAI
OPHTALMOLOGISTE
219, Bd. Zerkouni - Rés. El Bardai
Marrakech CASABLANCA
Tél: 05.22.94.95.39 / 06.61.17.72.0

Date de consultation : 07 DEC. 2020

Nom et prénom du malade : HIMALA Rabia ép. N.

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cataracte opht. di + sénile

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05.09.2020

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 05.09.2020

Docteur Dafir EL BARDAI

OPHTALMOLOGISTE

219, Bd. Zerkouni - Rés. El Bardai

Marrakech CASABLANCA

Tél: 05.22.94.95.39 / 06.61.17.72.0

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07. DEC. 2020	OS	-250DH		Dr. Dahir El BARDI OPHTHALMOLOGISTE MOULAY HASSAN CASABLANCA TEL: 0524 94 95 39 / 06 61 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AL FALAH T.S.I: 0522 741 121 05/12/2020	05/12/2020	147.100

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

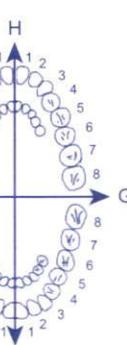
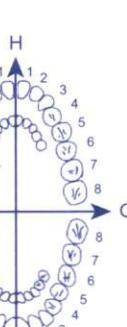
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<u>OULFA OPTIC</u> Opticien Optométriste 52, Lot. Zoubir Rue 13 Oulfa Code Postale 20202 - Casablanca Tél: 05 72 93 51 60	09/08/2020	oulfa optic		2 vues + 1 Monture		1500DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533411 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles
Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهرية، العدسات

تقطيع الأوعية، لازر

طبيب داخلي سابقاً بمستشفيات تولوز. فرنسا

طبيب رئيسي سابق في قسم أمراض وجراحة العيون

بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

Casablanca, le

07 DEC. 2020

الدار البيضاء، في

M. Kabira HMALA ep. Nagi

Correctio ophts Vfis

monture plasti - lun

vos cornets originaux, fait dans
la mme entier fer

$$\text{OD} = (60 - 1,50) + 2,75.$$

$$\text{OG} = + 2,75.$$

Docteur Dafir EL BARDAI
OPHTALMOLOGISTE
219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL Bardai
Tél: 05 22 94 95 39 / 06 61 17 72 01

OULEFA OPTIC
Opticien Optométriste
Opticien Optométriste
52, Lot. Zouhir Rue 13 Oulfa
Code Postal 20202 - Casablanca.
Tél: 05 22 93 51 60

219، شارع الزرقطوني - إقامة البرداعي - المعاريف - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 94 95 39 - المستعجلات: 06 61 17 72 01

219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél.: 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 001862826000041 - I.N.P.: 091048249

Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles

Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهريّة، العدسات

تخطيط الأوعية، لازر

طبيب داخلي سابقًا بمستشفيات تولوز، فرنسا

طبيب رئيسي سابقًا لقسم أمراض وجراحة العيون

بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

Casablanca, le

07 DEC. 2020

الدار البيضاء، في

M. Kabira HIMALA - ep. NAJ

OST x 8 x 100

metr ODE + OC

14/10

(6A)

Theodosy

PHARMACIE AL FALAH
صيدلية الفلاح
Tél: 0522 70 49 61

14/10

PHARMACIE AL FALAH
صيدلية الفلاح
Tél: 0522 70 49 61

g.u

g.u

35.4+/-

en continu

Docteur Dafir EL BARDAI
OPHTHALMOLOGISTE
219 Bd. ZERKOUNI - Rés. El Bardai
Maârif - CASABLANCA
Tél: 05 22 94 95 39 / 06 61 17 72 01
06 61 17 72 01

شارع البرداعي - إقامة البرداعي - المعريف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 94 95 39 - المستعجلات : 06 61 17 72 01

219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 001862826000041 - I.N.P.: 091048249

VR2762C1DMAR/0919

MA



3 662042 003295



Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N° 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

Facture

	Facture N° : 1356 Date : 2020-12-09 Client : HMALA KABIRA	STE OULFA OPTIC <small>Tel:</small>
--	--	---

VS	SPH	CYL	AXE	ADD
VPD	+2.75	-1.50	60	
VPG	+2.75			

N°	Désignation	Qte	PUTTC	MT
1	CRIZAL PREVENCIA UV ORGANIQUES 1.56 ESSILOR	1	500.00	500.00
2	CRIZAL PREVENCIA UV ORGANIQUES 1.56 ESSILOR	1	500.00	500.00
3	MONTURE	1	500.00	500.00

TVA	20%	Total TVA	250.00
Total HT	1250.00	Net à payer	1500.00

Arrêtée la présente facture à la somme :

mille cinq cents Dirhams

Mode de paiement : ESPECE

STE OULFA OPTIC --- opticmanagerpro@gmail.com
IF: 14473294 - ICE: 001790060000085 - RC:293593 - TP:36292267- INPE:095011631 - CNSS:9720667

OLFA OPTIC
Opticien Optométriste
52 Lot Zoubir Rue 13 Oulfa
Code Postal 20202 Casablanca
Tél: 05 22 93 51 70